

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les établissements et services médico-sociaux accueillant des enfants et adolescents font référence à la déficience spécifique de la population qu'ils prennent en charge (jeunes atteints d'une déficience sensorielle, intellectuelle...).

À l'inverse, les établissements et services s'occupant d'adultes handicapés ne sont pas spécialisés par type de déficience. Ils font principalement référence à la gravité des handicaps présentés par les personnes, et le degré d'autonomie dont elles disposent.

Personnes en situation de handicap : où sont-elles ?

Il existe de nombreuses structures médico-sociales accueillant les personnes en situation de handicap. Celles-ci sont orientées vers l'un ou l'autre des multiples établissements après évaluation de leurs besoins, en fonction de leur âge et de leur degré d'autonomie, par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Principaux établissements pour enfants (sauf les personnes autistes)

ÉTABLISSEMENTS POUR DÉFICIECES MENTALES OU PSYCHIQUES

IME	Institut Médico-Éducatif Pour enfants ou adolescents déficients intellectuels, quel que soit leur degré de déficience. L'objectif est de leur dispenser une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques ainsi que le recours à des techniques de rééducation.
ITEP	Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques Pour enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des troubles du comportement perturbant gravement leur socialisation et leur accès à la scolarité et à l'apprentissage. Les ITEP conjuguent au sein d'une même équipe institutionnelle, des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

ÉTABLISSEMENTS POUR DÉFICIECES MOTRICES

IEM	Institut d'Éducation Motrice Chargé de l'accueil des enfants dont le handicap physique restreint de façon importante leur autonomie (dont les polyhandicapés), l'IEM assure la prise en charge autour de trois axes majeurs : l'apprentissage de la vie en collectivité, la prise en charge médicale et paramédicale, et la vie scolaire.
-----	---

ÉTABLISSEMENTS POUR DÉFICIECES SENSORIELLES

Établissement d'éducation sensorielle pour déficients auditifs et pour déficients visuels Les enfants accueillis par ces établissements, généralement âgés de 3 à 20 ans, sont atteints de déficiences auditives et/ou visuelles, et reçoivent au sein de l'établissement des soins et une éducation spécialisée ou professionnelle.
--

Principaux établissements d'hébergement pour adultes

FV ou FO	<p>Foyer de Vie</p> <p>Accueil à la journée ou à temps complet, des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler mais qui ne relèvent pas d'une admission en Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) ou en Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), mais qui disposent d'une certaine autonomie physique ou intellectuelle. Il met en œuvre des soutiens médico-sociaux.</p> <p>Il s'agit de développer l'autonomie des résidents ou, tout au moins, de prévenir toute forme de régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées. Les activités proposées sont diverses et adaptées aux capacités des résidents.</p>
FH	<p>Foyer d'Hébergement</p> <p>Il assure l'hébergement et l'entretien des travailleurs handicapés exerçant une activité pendant la journée, en milieu ordinaire ou dans un établissement ou un service d'aide par le travail (ESAT), ou dans une Entreprise Adaptée.</p> <p>Selon les foyers, il peut s'agir de personnes handicapées physiques ou mentales.</p>
FAM	<p>Foyer d'Accueil Médicalisé</p> <p>Chargé de l'accueil des personnes lourdement handicapées ou polyhandicapées dont la dépendance totale ou partielle nécessite le recours à une tierce personne, une surveillance médicale ou des soins constants.</p>
MAS	<p>Maison d'Accueil Spécialisée</p> <p>Elle a pour mission d'accueillir des adultes handicapés en situation de « grande dépendance », ayant besoin d'une aide humaine et technique permanente, proche et individualisée.</p>

